

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	35 (1906)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Conférence du corps enseignant du Vme arrondissement à Bulle

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conférence du corps enseignant du V<sup>me</sup> arrondissement A BULLE

Le corps enseignant gruérien a été convoqué en conférence générale d'automne, jeudi 28 décembre, à Bulle. M. Currat, inspecteur, préside l'assemblée. M. le révérend Curé de Bulle, M. Oberson, inspecteur, M. le Préset, M. Demierre, directeur de l'Ecole secondaire, M. Jaquet, maître à l'Ecole régionale de Gruyères, honorent la réunion par leur présence.

M. Currat, inspecteur, ouvre la séance en saluant les anciens maîtres ; puis il exprime un souhait de bienvenue aux jeunes et les encourage à travailler courageusement sans se laisser abattre par les difficultés. M. le Président s'adresse ensuite à M. Oberson et, en termes émus, retrace cette laborieuse carrière de treize années d'inspectariat. C'était l'époque où les nouvelles méthodes se faisaient jour. M. Oberson comprit de suite que le progrès de l'enseignement dépendait de l'application de ces nouvelles méthodes ; aussi s'est-il mis résolument à l'œuvre, ne se laissant jamais rebouter par les difficultés inhérentes à toutes les innovations. Qui redira tout ce que M. Oberson a fait pour l'école populaire ; qui redira tous les conseils, les directions donnés au corps enseignant pendant ces treize années de labeur ? M. Oberson a travaillé avec un zèle et un dévouement infatigables à faire progresser les écoles de la Gruyère ; aussi les examens fédéraux placent-ils ce district dans un rang très honorable. Le corps enseignant doit donc la plus grande reconnaissance à M. Oberson pour tout ce qu'il a fait en faveur de l'école, non seulement dans la Gruyère, mais dans le canton.

M. Oberson : « Je remercie M. Currat des paroles trop flatteuses qu'il vient de m'adresser ; je ne mérite pas tous ces éloges. Si des progrès ont été réalisés, j'en reporte toute la gloire sur le corps enseignant que j'ai trouvé docile à me suivre dans cette voie nouvelle tracée par M. Horner. »

M. le Président aborde le premier tractandum :

### 1<sup>o</sup> Compte rendu sur les résultats des examens de printemps.

Ma première préoccupation en entrant dans une école est d'en voir l'organisation. J'attache à ce point une très grande importance ; si l'organisation est bonne, l'école marche bien. Notre règlement scolaire prévoit qu'un élève doit passer 2 ans au cours inférieur, 2 au cours moyen et le reste de la fréquentation au cours supérieur. A mon avis, pour les élèves faibles, il faut 3 ans de cours moyen.

On voudra bien continuer les cahiers de méthode comme auparavant. De plus, je tiens à ce que l'on fasse dans le cahier tous les devoirs concernant la langue maternelle. Les devoirs faits sur l'ardoise sont peu profitables, car le plus souvent ils ne sont pas contrôlés. Je comprends que, dans les écoles nombreuses il est

difficile de corriger tous les devoirs ; cependant le maître devra en corriger le plus possible, aussi bien dans les cours inférieurs que dans les autres cours. En général, les cahiers laissent à désirer sous le rapport de la propreté ; il faut exiger qu'ils soient bien tenus.

Le journal doit être le développement de l'ordre du jour.

Dans la plupart des classes que j'ai visitées, la discipline est bonne, les élèves s'y tiennent bien et sont polis. Dans 4 à 5 écoles, j'ai trouvé des élèves grossiers.

*Instruction religieuse.* — Dans les écoles de filles surtout, la mémoire joue un trop grand rôle dans l'enseignement de cette branche. Les résultats ont été généralement très bons. N'oublions pas de faire saisir aux élèves les rapports qui existent entre l'histoire sainte et le catéchisme.

*Enseignement intuitif.* — Aux examens de printemps, je questionnerai les élèves des trois cours sur les lectures faites pendant l'année. J'ai beaucoup apprécié l'empressement avec lequel certains maîtres ont mis à ma disposition les objets nécessaires aux leçons de choses. Je vous recommande instamment l'établissement du musée scolaire. Il se trouve à Bulle, à la V<sup>e</sup> classe des garçons, un modèle d'armoire pour musée scolaire ainsi qu'un modèle de nouveau pupitre pour maître. Les écoles de La Tour possèdent le nouveau banc pour élèves ; j'aimerais qu'il soit construit plus solidement.

*Grammaire.* — Le programme de grammaire n'est pas entièrement parcouru dans le cours inférieur. Il n'est cependant pas trop chargé. Il faut aborder la conjugaison des verbes aux temps simples ainsi qu'au passé indéfini.

*Lecture.* — Il est inutile, au cours inférieur, de dépasser le 32<sup>me</sup> tableau, car depuis là les chapitres du syllabaire sont plus difficiles que les premiers morceaux du livre de lecture. — Au cours moyen les résultats ont été satisfaisants.

*Rédaction.* — L'enseignement de cette branche laisse à désirer dans un tiers des écoles. Ne négligeons pas la rédaction au cours moyen. Préparons soigneusement les devoirs et surtout corrigéons-les. Il y a des travaux excellents.

*Calcul.* — Les exercices aux cours inférieurs ne sont pas assez nombreux. J'en exigerai à l'examen officiel de printemps. Il faut faire des récapitulations périodiques et donner d'autres problèmes que ceux des cahiers. Les cours moyens sont arrivés à de bons résultats. Quelques écoles cependant sont restées à la moyenne 3 et 4. Quelques cours supérieurs m'ont aussi paru très faibles pour cette branche.

*Branches civiques.* — Bien en général. J'attache une grande importance à ce que le canton soit bien connu. L'histoire ne doit pas être apprise par cœur.

*Dessin.* — Quelle que soit la méthode suivie, j'aimerais voir un plus grand nombre d'objets dessinés. Il faut commencer au cours inférieur par le dessin des objets montrés dans les leçons de choses.

*Musée scolaire.* — M. le Président nous dit qu'on peut juger une école par le musée scolaire. En effet, si l'instituteur a le souci de

son école, il s'empressera de se procurer les objets nécessaires à l'enseignement intuitif.

**2<sup>e</sup> Compte rendu  
sur les résultats des examens préalables.**

Lecture est donnée par commune des résultats obtenus par les futurs recrutables. M. l'Inspecteur indique les noms des recrutables qui ont eu de mauvaises notes à l'examen préalable. Il nous prie de lui indiquer les noms des recrutables faibles qui ne sont pas dans le district.

Chaque élève du cours de perfectionnement doit avoir sa carte muette. N'oubliez pas de remplir le formulaire pour le jour de l'examen. Les grandes communes auront l'examen spécial du cours de perfectionnement vers le 15 mars. Quant aux autres localités, cet examen se fera en même temps que celui de l'école.

Il est bien entendu que les cartes de problèmes peuvent être données non comme moyen d'enseignement mais comme moyen de contrôle. La section inférieure peut aussi avoir deux cahiers de devoirs (français et calcul).

M. Oberson engage le corps enseignant à lutter contre le fléau de l'abus des boissons alcooliques. M. le révérend Curé de Bulle croit que le meilleur procédé est de se servir d'exemples qui font impression sur les enfants et qui inspireront l'horreur de ce vice.

**3<sup>e</sup> Enseignement de la lecture  
aux trois cours de l'école primaire.**

M. Oberson nous dit que le patois est la principale cause de la faiblesse des élèves pour la lecture. Il faut commencer dès le début l'enseignement du syllabaire d'après la méthode et les procédés de M. Horner. Si la méthode est bien suivie, la lecture sera bonne au cours moyen. Il ne faut pas oublier que le livre de lecture du cours moyen contient toutes les branches excepté le calcul. M. Jaquet, maître à l'Ecole régionale de Gruyères, dit que la première chose à faire est d'inspirer aux élèves le goût de la lecture. Les bibliothèques scolaires rendraient de grands services. La discussion a dû être écourtée car l'heure était avancée.

**4<sup>e</sup> Divers.**

Le nouveau rapport de gymnastique doit être rempli pour le 5 janvier. M. Yerly est nommé rapporteur de district pour la question des apprentissages. Envoyer les travaux pour le 12 janvier, au plus tard.

Afin d'éviter des pertes de temps le jour de l'examen officiel, l'élève apportera sa feuille chaque fois qu'il sera interrogé. Les maîtres sont priés de remplir la colonne des demandes d'émancipation pour les élèves qui ont l'âge légal.

Au banquet, qui eut lieu à l'Hôtel-de-Ville, M. Dessarzin, instituteur à Charmey, a présenté à M. Oberson l'adieu du corps enseignant gruérien. Il le remercie chaleureusement pour tout le bien qu'il a accompli dans le V<sup>me</sup> arrondissement. Pendant 13 années, M. Oberson

n'a ménagé ni ses facultés, ni son temps, ni sa santé pour l'éducation et l'instruction du peuple. Les instituteurs n'ont pas toujours correspondu à tant de dévouement. M. Dessarzin termine en disant : « Le Haut Conseil d'Etat vous a appelé aux fonctions d'inspecteur des apprentissages. Lorsque, depuis Fribourg vous jetterez un regard sur les montagnes de la Gruyère, souvenez-vous que là-bas, au pied des monts, des cœurs battront pour vous. Gardez-leur, vous aussi, à tous ceux qui ont travaillé avec vous, gardez-leur une place dans votre cœur. Comme faible marque de notre reconnaissance, acceptez un petit souvenir du corps enseignant du V<sup>me</sup> arrondissement. » (Applaudissements.)

M. Oberson remercie M. Dessarzin et nous dit combien il est ému en ce jour. Je croyais, dit-il, rester longtemps au milieu de vous, mais la divine Providence l'a voulu autrement. Cette séparation m'est pénible. Je m'étais attaché à mes fonctions, j'aimais ce beau district de la Gruyère et voilà que brusquement je dois tout quitter. Si quelques progrès ont été réalisés, c'est parce que j'ai trouvé un corps enseignant dévoué. Je rend un hommage public à ces vieux maîtres qui se sont mis résolument à l'étude des nouvelles méthodes. Je remercie la Direction de l'Instruction publique, M. le préfet, le clergé, qui m'ont aidé dans mes difficiles fonctions. Je rends hommage à votre bonne volonté, chers instituteurs. J'avais une grande confiance dans les maîtres du V<sup>me</sup> arrondissement. Si la séparation est pénible, j'ai au moins une consolation, c'est de savoir que vous aurez en M. Currat un inspecteur capable de continuer ce que j'ai commencé et de le perfectionner. Donc, travaillez avec lui comme vous l'avez fait jusqu'à présent et reportez sur lui le dévouement et la confiance que vous m'avez témoignés. Je me souviendrai toujours des beaux jours passés en pays de Gruyère. (Vifs applaudissements.)

L'auditoire ému se lève et entonne un « Qu'il vive ! » partant véritablement du cœur.

Les toasts de M. Ody et de M. le révérend curé Alex sont vigoureusement acclamés.

M. Pasquier, instituteur à Gruyères, qui remplit avec beaucoup de tact les fonctions de major de table, souhaite la bienvenue à M. Currat, inspecteur, au nom du personnel enseignant du district ; il promet au nom de tous obéissance et dévouement.

M. Currat termine la série des discours en adressant quelques paroles au corps enseignant. Il fait appel à la bonne volonté de chacun et il a confiance dans l'avenir.

Les participants garderont longtemps le souvenir de cette journée à la fois instructive et émouvante.

J. BARBEY, *secrétaire.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Un bon livre pour les instituteurs.** — Messieurs les membres du corps enseignant se demandent parfois où trouver un bon livre, clair, intéressant, pratique, qui soit pour eux un guide et un aide dans l'enseignement de la Bible. En général les ouvrages de ce genre